



## DOSSIER DE PRESSE

Grenoble, le 7 décembre 2021

### BUDGET 2022 DU DEPARTEMENT : UN BUDGET DE REPRISE

Les 9 et 10 décembre, Jean-Pierre Barbier, Président du Département, présentera le 1<sup>er</sup> budget du nouveau mandat de sa majorité Pour l'Isère. Ce budget prévisionnel 2022 permettra de soutenir la reprise économique en Isère, l'emploi et l'attractivité, grâce à un budget d'investissement historiquement élevé. Chef de file des solidarités, le Département continuera d'accompagner et de protéger les plus fragiles en leur consacrant plus de 50 % de son budget de fonctionnement, et de soutenir les familles, avec la mise en place de la cantine à 2 euros dans les collèges.

Au total, c'est un budget de près d'1,6 milliard d'euros qui sera débattu pendant deux jours en séance publique, laquelle s'achèvera vendredi par le vote.

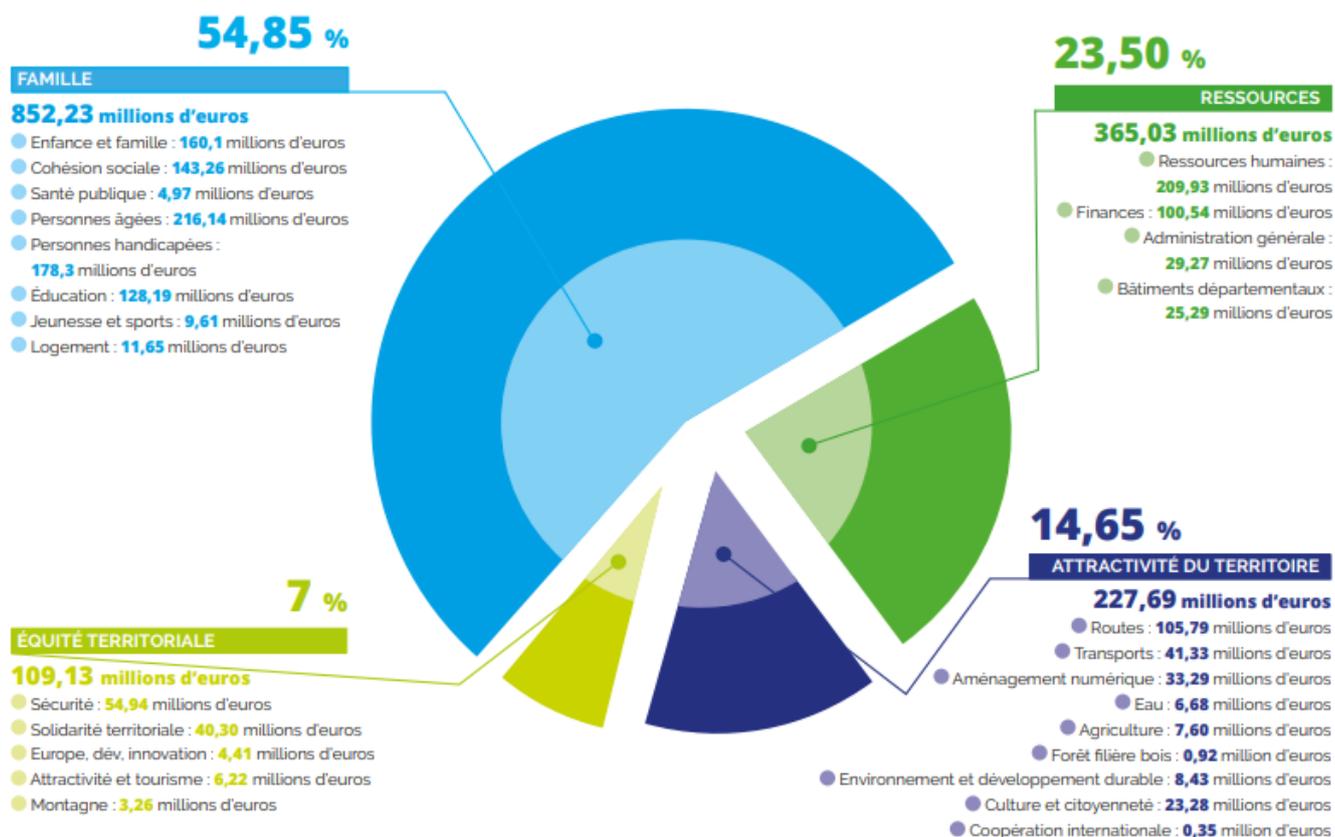
*« Depuis plus d'un an et demi, nous vivons au rythme de l'épidémie, tentant de laisser derrière nous la crise économique et sociale qu'elle a provoquée. Le Département, mobilisé depuis le premier jour, a accompagné les plus fragiles, a soutenu les associations, a continué de faire avancer les chantiers en soutien à l'économie, a participé avec l'Etat au plan France Relance avec 140 M€ pour soutenir communes, intercommunalités et entreprises. Nous avons lancé de manière pérenne la cantine à 2 euros dans les collèges pour soutenir le pouvoir d'achat des familles iséroises. Dans cette même optique, nous avons pris en charge 50 % de la licence sportive des collégiens cette année, donnant aussi, de cette manière, un coup de pouce aux clubs sportifs. En 2022, le Département continuera d'être aux côtés des Isérois. Seule la solidarité permettra à l'Isère de sortir de cette crise et de retrouver le dynamisme qui la caractérise »,* affirme Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

#### Contenu

ACCOMPAGNER LA RELANCE AVEC UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE ET VOLONTAIRE .....	2
PROTEGER LES PLUS FRAGILES ET ACCOMPAGNER LES ISEROIS TOUT AU LONG DE LEUR VIE.....	4
PRIORITE A LA SECURITE DES ISEROIS.....	5
PRIORITE A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES LOCALES .....	6

## DOSSIER DE PRESSE

RÉPARTITION DU BUDGET 2022 : PRÈS DE 1,6 MILLIARD D'EUROS POUR LES ISÉROIS



### ACCOMPAGNER LA RELANCE AVEC UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE ET VOLONTAIRE

Pour accompagner la reprise, le Département poursuit ses chantiers pour les Isérois en présentant **le budget d'investissement le plus élevé de son histoire**, avec celui de 2020 (celui de 2021 était le 2<sup>e</sup> plus élevé avec 395 millions d'euros).

Le Département lance le second volet du Plan pluriannuel de rénovation-construction des collèges (PPRC2) qui concernera une quarantaine de collèges, avec l'objectif de finir de rénover, d'ici à la fin du mandat en 2028, la totalité des 97 collèges isérois. Pour ce faire, en 2022, le budget d'investissement pour les collèges s'élèvera à 95 M€. **Le budget consacré à l'éducation sera en 2022 le plus élevé de l'histoire de la collectivité, avec 128 M€.**



## DOSSIER DE PRESSE

Ces investissements ont déjà permis de livrer des projets majeurs comme la reconstruction du collège Lucie Aubrac à Grenoble, dont le nouvel établissement ouvrira le 3 janvier, le nouveau bâtiment des Archives Départementales à Saint-Martin-d'Hères qui a ouvert ses portes en juin dernier, ou encore l'inauguration du 11<sup>ème</sup> musée départemental, le Musée Champollion à Vif, sans oublier le Petit Train de La Mure qui est remonté sur ses rails cet été, après près de 11 ans d'arrêt. Ces investissements participent de l'attractivité du Département, ils représentent une aide et un accompagnement précieux pour les acteurs du tourisme et de la culture.



Dans la continuité, le budget d'investissement 2022 permettra également de poursuivre le **chantier exceptionnel de déploiement de la fibre optique** mené par le Département. Objectif : rendre éligible au Très Haut Débit tous les Isérois d'ici à 2024, qu'ils soient en ville ou à la campagne, en montagne ou en plaine. En 2022, **33 millions d'euros d'investissement** y seront consacrés. Il s'agit d'un des plus gros chantiers numériques de France (coût total : un demi-milliard d'euros), avec un engagement fort pour assurer demain la cohésion territoriale et lutter contre la fracture numérique, qui a montré toute sa nécessité avec la crise sanitaire et la généralisation du télétravail.

Le Département reste **le partenaire n°1 des communes et intercommunalités** : il entend continuer à accompagner les communes et intercommunalités dans les projets qu'elles mettent en place pour le bien des Isérois, avec le renforcement du Plan écoles, la poursuite du Plan piscines, le soutien aux projets de rénovation énergétique des bâtiments, des réseaux de chaleur... Au total, ce soutien représente **plus de 45 millions d'euros au budget**.

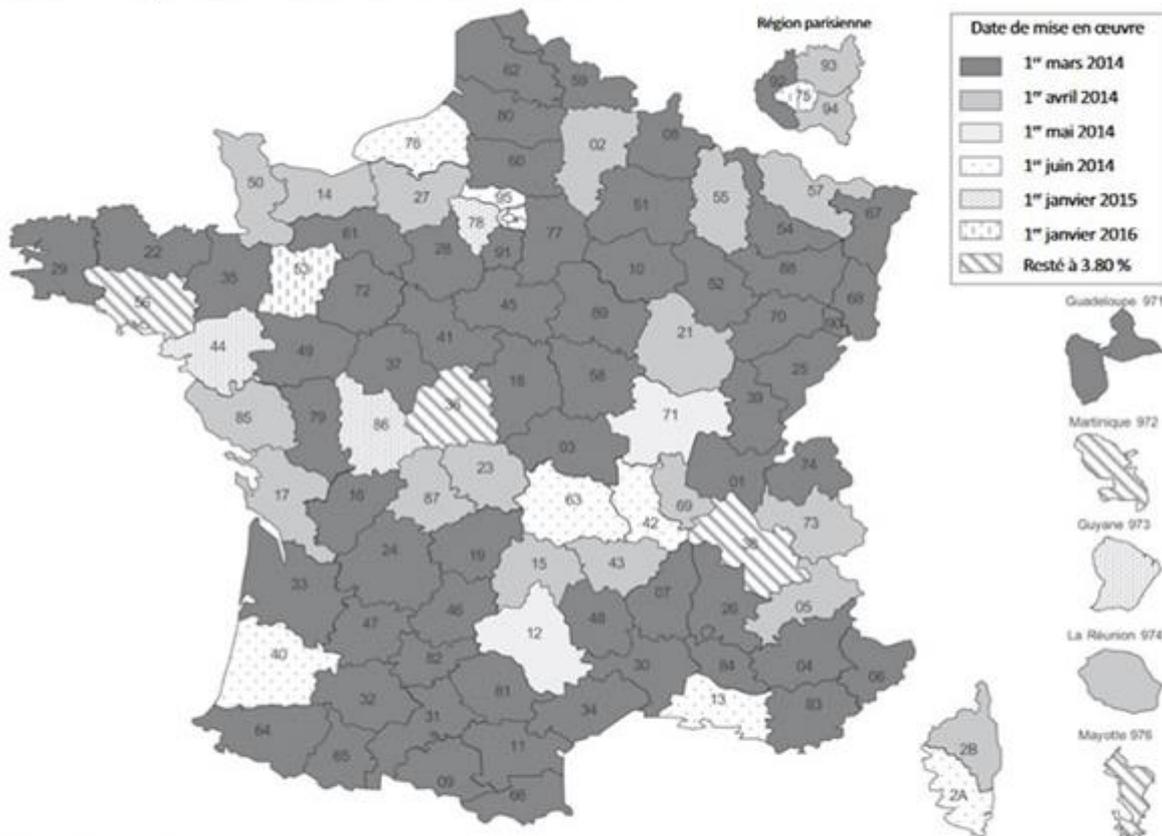


Sérieux et rigoureux dans sa gestion, le Département continue de maîtriser ses propres dépenses de fonctionnement, sans baisse d'emplois, ni recul du service au public. Cette maîtrise, qui représente une hausse de seulement 1,2 % (bien inférieure à l'inflation estimée en 2021 à 3 %), ne signifie pas non plus un endettement lourd, puisque la dette du Département de l'Isère par habitant reste deux fois moins importante que pour les autres Départements de taille équivalente (2 années de capacité de désendettement contre 4).

Face à un budget contraint, des dépenses obligatoires qui augmentent et des recettes qui baissent, le Département a décidé d'augmenter la taxe sur les achats immobiliers (dite « frais de notaire ») de 3,8% à son maximum plafonné, c'est-à-dire 4,5 %. Cette décision prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022. Le Département de l'Isère était le seul de plus d'un million d'habitants à avoir maintenu cette taxe au même niveau depuis 2014 (date de la loi de finances autorisant sa hausse). Et l'un des trois, avec le Morbihan et l'Indre (voir carte issue du site de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3622035?sommaire=3622116>).

## DOSSIER DE PRESSE

Figure 1  
Carte des départements selon la date de mise en œuvre



Note : carte mise à jour en mai 2017.

Source : DGFIP, Droits d'enregistrement : taux, abattements et exonérations 2017 ; schéma des auteurs.

## DOSSIER DE PRESSE

### PROTEGER LES PLUS FRAGILES, ACCOMPAGNER LES ISEROIS TOUT AU LONG DE LEUR VIE



Les missions en faveur des solidarités humaines du Département sont parmi les plus importantes qu'il ait à gérer. C'est pourquoi, cet **accompagnement des Isérois dans toutes les étapes de leur vie**, de la petite enfance jusqu'au grand âge, en incluant l'éducation ou encore le logement, représente un engagement de 675 millions d'euros, soit près de 59 % du budget de fonctionnement, avec 10 M€ supplémentaires alloués à l'autonomie par rapport à l'année dernière, afin de revaloriser les salaires des travailleurs des Services d'aide et d'accompagnement à domicile associatifs.



Le Département ne se contente pas d'allouer plus d'aides sociales. Il développe également, des **initiatives innovantes** pour toujours mieux répondre aux besoins des usagers les plus fragiles : mise en place d'équipes mobiles dans les structures accueillant des enfants en situation de handicap, formation au dépistage des violences conjugales et familiales ou encore accompagnement à la parentalité...

Tout en continuant d'insister sur l'importance du Contrat d'engagement réciproque pour les allocataires RSA, le Département va renforcer encore son **Plan Isère Emploi** qui prévoit notamment de :

- dynamiser l'accompagnement de tous les allocataires du RSA vers l'activité et l'emploi ;
- renforcer le partenariat avec les acteurs économiques pour identifier des opportunités d'emploi durable, accessibles aux publics en insertion ;
- s'appuyer sur les compétences du Département pour faciliter l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

Dans cette crise aux vagues successives, l'objectif du Département est aussi de redonner aux familles du pouvoir d'achat. Conformément aux engagements de campagne de la majorité, le Département a mis en place dès la rentrée de septembre **la cantine au tarif unique de 2 euros** dans les 97 collèges publics en Isère, où sont servis 37 500 repas/jour. Un tarif plus bas, même pour les plus petits salaires, pour une même qualité et une même quantité.

Cette année, le Département a également **pris en charge 50 % de la licence sportive de tous les collégiens** (des secteurs public et privé), afin de soutenir les associations sportives iséroises qui ont perdu de nombreux licenciés durant 2020. Et il a augmenté par 2, passant de 15 à 30 euros le pass'culture, permettant de bénéficier de cette réduction lors de l'inscription du collégien à une activité culturelle annuelle.

## DOSSIER DE PRESSE

Le Département a également décidé de créer une **bourse aux projets jeunes**, en s'associant à la CAF, pour leur permettre de concrétiser leurs projets pour le territoire. La CAF et le Département proposeront ainsi dès le début de l'année 2022, aux jeunes de 11 à 25 ans, une bourse qui ne pourra pas dépasser 80 % du coût total du projet, et qui pourra atteindre jusqu'à 5000 euros. L'idée est à la fois de d'encourager l'engagement citoyen des jeunes, de valoriser leurs projets et de favoriser leur autonomie.

En matière d'accompagnement des personnes âgées et handicapées, le Département a tiré les leçons de la crise sanitaire. C'est pourquoi il continuera de mettre en place un programme en faveur des établissements hébergeant les personnes âgées et les personnes handicapées, facilitant **la rénovation des bâtiments et l'innovation dans les typologies d'accueil**, et notamment l'habitat inclusif.

Enfin, le Département continue d'amplifier, de manière volontariste, **son dispositif Isère Médecins en faveur de l'installation des médecins en Isère**. Ce dispositif a déjà permis, en 3 ans d'existence, l'installation de 80 médecins (+ 50 à venir) sur le territoire isérois, dans les zones déficitaires. La collectivité poursuit le financement des Maisons de Santé Pluri-professionnelles, des pôles de santé et des centres de santé pluridisciplinaires, afin de donner à tous les Isérois un meilleur accès aux soins, quel que soit leur lieu de vie.

Comme l'Isère a fait le choix de conserver sa compétence santé, comme 10 autres Départements en France, le Département s'est mobilisé dès le premier jour dans la crise sanitaire, pour lutter contre la Covid-19. Dès l'arrivée des vaccins en France, il a ouvert ses centres de vaccination à la vaccination anti-Covid et a mobilisé des équipes mobiles pour aller vacciner dans les résidences autonomie.

### PRIORITE A LA SECURITE DES ISEROIS

La sécurité des Isérois est au cœur des préoccupations du Département dans l'ensemble des politiques qu'il élabore.

C'est la raison pour laquelle il poursuit la **modernisation et la sécurisation des 4 680 km de routes départementales** (dont 1000 km à plus de 800 m), il participe au réaménagement de l'A480 et du Rondeau pour rendre accessible la Métropole à tous les Isérois, il sécurise les RD 1075 et 519 notamment. **Ses investissements en faveur de la sécurité routière et la sécurisation des zones accidentogènes permettent au Département de repasser progressivement toutes les routes de son réseau à 90km/h**. De manière générale, il prévoit d'engager plus de **106 millions d'euros** dans l'entretien et l'aménagement des voies routières en 2022.



Le Département participe également, à la **protection des populations contre les risques naturels et technologiques**. Il s'engage pour cela dans la sécurisation des berges du Drac et de l'Isère et la lutte contre les inondations. Il accompagne également les collectivités en matière d'assainissement et d'alimentation en eau potable.

Il soutient également le déploiement de la vidéo-protection dans les collèges, les exploitations agricoles et l'espace public à la demande des communes, afin d'aider les forces de l'ordre dans l'exercice de leur fonction.

## DOSSIER DE PRESSE

Le Département est enfin, le **1<sup>er</sup> financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS)**, qu'il soutient à hauteur de **55 millions d'euros**.



### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES LOCALES

Le Département sait tout l'enjeu que représente la protection de l'environnement à l'heure actuelle. C'est pourquoi il en fait l'une des priorités de son action. La prise en compte de cet enjeu est omniprésente dans toutes les politiques publiques développées, à travers sa Stratégie Air Climat Energie (SACE).

Ainsi la **SACE**, adoptée par le Département en novembre 2018, a permis **d'atteindre l'objectif de baisse de 4% des émissions de gaz à effet de serre** de la collectivité à la fin 2020. Le Département a maintenant fixé l'objectif d'une baisse de 10 % de plus d'ici à 2028.

Pour y parvenir, de nombreuses actions sont menées, comme les travaux d'isolation et de réhabilitation des nombreux bâtiments départementaux. Ainsi, la **rénovation thermique de l'Hôtel du Département** a commencé, pour un coût total de 12 millions d'euros, avec l'objectif d'atteindre 45 % de baisse des dépenses énergétiques et de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre. Egalement le projet qui débutera en 2022 **d'1 arbre, 1 habitant**, qui consistera à planter plus d'un million d'arbres en Isère.

Durant le premier mandat (2015-2021), 21 sites ont été labellisés « **espaces naturels sensibles** » par le Département, ce qui porte au nombre de 145 le nombre de sites préservés en Isère et 3 fois plus de visiteurs ont été accueillis sur ces sites. En moyenne, le Département finance les visites d'ENS de 25 000 élèves par an et 15 000 personnes participent aux animations nature gratuites, organisées par le Département durant la période estivale (mai à octobre).

En matière d'offre de transport, le Département s'engage également fortement, avec le **développement des mobilités alternatives** (aménagement de parkings de covoiturage et de pôles d'échanges multimodaux, plan vélo...). La politique de la collectivité en la matière se veut incitative : le Département souhaite encourager les usagers à adopter des comportements vertueux.

Le Département est également présent pour développer le tourisme 4 saisons des stations, avec son plan montagne, et pour ouvrir la culture au plus grand nombre, avec le maintien de la gratuité de ses 11 musées départementaux (musée dauphinois, Domaine de Vizille, Maison Bergès...) et le soutien à nombre de festivals.



## DOSSIER DE PRESSE



**La marque Is(H)ere :  
100 producteurs agréés et 1000 produits**

Enfin, le Département **soutient les filières agricoles iséroises** afin d'encourager et de développer l'indépendance alimentaire et la consommation de **produits sains, frais, de saison et les filières courtes, et d'accompagner les filières vers la transition**. En 2022, le budget du Département en faveur du secteur agricole augmentera de 15 %. Il compte continuer d'autant que l'objectif d'ici à 2028 est de pouvoir offrir aux collégiens des 97 collèges publics (37 500 repas/jour) des repas 100% local ou bio.

Le Département poursuivra 3 chantiers majeurs que sont :

- le **pôle agro-alimentaire isérois** ;
- la modernisation des **outils collectifs**, à l'instar de l'abattoir du Fontanil, les méthaniseurs... ;
- le développement de la **marque agricole Is(H)ere**, avec notamment l'ouverture du magasin Ishere Original au Village de marques de Villefontaine depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021.